

Février 2014

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Trente-deuxième session

Rome, 24-28 février 2014

Résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

- Le tableau ci-dessous rend compte des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (NERC). Certaines recommandations sont abordées dans d'autres documents de la trente-deuxième session de la Conférence régionale. Ce tableau présente un résumé des mesures prises comme suite aux recommandations et renvoie, s'il y a lieu, au document pertinent de la trente-deuxième session de la Conférence régionale.

I. QUESTIONS RELATIVES À LA PLANIFICATION, AU PROGRAMME ET AU BUDGET	
RECOMMANDATION	OBSERVATIONS
<p>1. Affiner les priorités régionales en tenant compte des difficultés émergentes à l'échelle mondiale et régionale et des priorités des pays, et en plaçant l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>2. Tenir pleinement compte des priorités régionales et sous-régionales au Proche-Orient lors de l'examen du Cadre stratégique de la FAO et de l'élaboration du Plan à moyen terme 2014-2017</p>	NERC/14/2

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj445f

3. Inscrire les domaines prioritaires recensés par la Conférence régionale pour le Proche-Orient, à sa trente et unième session, dans le Programme de travail et budget (PTB) pour la période 2014-2015	
4. Aider les États Membres à mobiliser des ressources supplémentaires à l'appui des travaux de l'Organisation dans la région	Au total, 43 millions d'USD ont été mobilisés en 2012, et 57 millions d'USD en 2013, pour apporter un appui aux pays touchés par des chocs et des crises.
5. Accroître la part de ressources financières allouée à la région dans le Programme de travail et budget pour l'exercice 2014-2015	Les crédits alloués au Bureau régional pour le Proche-orient et l'Afrique du Nord sont stables dans le Programme de travail et budget 2014-2015. NERC/14/2 NERC/14/3
6. Faciliter une plus grande collaboration aux niveaux régional et sous-régional, y compris par la coopération et l'instauration de partenariats avec les secteurs public et privé et les organisations de la société civile	Plusieurs consultations, auxquelles ont participé de très nombreux représentants des secteurs public et privé et d'organisations de la société civile, ont eu lieu en 2012 et 2013. On retiendra notamment: <ul style="list-style-type: none"> • les deux ateliers régionaux multipartites sur la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris la réduction des pertes de produits alimentaires, qui se sont tenus à Khartoum les 17 et 18 novembre 2012, et à Tunis du 4 au 7 novembre 2013; • les premières journées Terre et Eau pour le Proche-Orient, organisées en partenariat avec 14 organisations internationales et régionales, qui se sont déroulées à Amman (Jordanie) du 15 au 18 décembre 2013; • le Dialogue régional sur l'agriculture familiale auquel ont participé les représentants de pays et d'organisations de producteurs, qui s'est tenu à Tunis les 20 et 21 novembre 2013; • l'atelier consacré à la question de l'égalité des sexes, rassemblant des représentants de pays, de la société civile et du milieu universitaire, qui s'est tenu à Tunis les 18 et 19 novembre 2013;

	<ul style="list-style-type: none"> la première réunion de consultation de haut niveau avec la Ligue des États arabes, qui s'est tenue au Bureau régional de la FAO au Caire le 21 octobre 2013.
7. Créer un fonds fiduciaire régional pour progresser en matière de sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Le Directeur général a adressé un courrier à tous les ministres en soutien à la création du Fonds. Les progrès accomplis restent limités à ce jour. Le Gouvernement iraquien a confirmé en juin 2013 qu'il contribuerait au Fonds à hauteur de 2 millions d'USD.
8. Promouvoir l'efficacité de la programmation par pays	NERC/14/3
9. Établir un bureau sous-régional au Liban et intégrer l'équipe multidisciplinaire pour l'est du Proche-Orient au sein du Bureau régional pour le Proche-Orient	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe multidisciplinaire pour l'est du Proche-Orient a été rattachée au Bureau régional. L'insuffisance des ressources financières est un obstacle majeur à la création d'un nouveau bureau sous-régional. Des discussions préliminaires ont été entamées à ce sujet avec le Gouvernement libanais.
10. Mettre au point des mécanismes adaptés pour mobiliser des fonds supplémentaires qui permettraient au Bureau sous-régional pour les États membres du Conseil de coopération du Golfe de répondre aux besoins en ressources hors-personnel	NERC/14/3

II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS	
RECOMMANDATION	OBSERVATIONS
<p>11. Aider les États Membres à s'attaquer aux problèmes principaux que pose la réduction des pertes et du gaspillage de produits alimentaires en réalisant des études exhaustives sur l'impact de ces pertes en matière de sécurité alimentaire dans la région et à élaborer un plan visant à les réduire de 50 pour cent dans les dix ans à venir</p>	<p>NERC/14/7.</p>
<p>12. Aider les États Membres de la région à améliorer leurs capacités techniques de faire face et remédier aux effets du changement climatique sur les écosystèmes des forêts et des parcours, l'élevage, ainsi que les ressources halieutiques et aquacoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Bureau régional s'est associé à l'Initiative régionale intitulée « Assessment of Climate Change Impacts on Water Resources and Socio-Economic Vulnerability in the Arab Region» (Évaluation des effets du changement climatique sur les ressources en eau et la vulnérabilité économique dans la région arabe), fruit de la collaboration entre l'ONU et la Ligue des États arabes et ses organisations spécialisées. Dans ce contexte. • le Bureau régional de la FAO, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD) se sont engagés, lors des journées Terre et Eau, à collaborer pour aider les pays à faire face aux effets du changement climatique. La CESAO et l'ACSAD devraient prochainement utiliser le système de modélisation de la FAO pour les impacts du changement climatique sur l'agriculture et inciter les pays à faire de même. • Le changement climatique est l'un des domaines d'action prioritaires de l'Initiative régionale sur la raréfaction de l'eau. Il figure aussi parmi les domaines prioritaires de la collaboration entre la FAO et

	<p>l'ICARDA au titre de laquelle des mesures concrètes seront prises.</p> <ul style="list-style-type: none">• Dans le cadre de l'Initiative régionale sur la raréfaction de l'eau, le Bureau régional œuvre à la mise en place d'un réseau d'échange d'informations et de connaissances sur le changement climatique dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.• D'autres activités ont été entreprises par le Bureau régional, notamment l'atelier régional intitulé «Réduire la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs face aux effets des catastrophes naturelles et du changement climatique au Proche-Orient et en Afrique du Nord» et une réunion régionale d'experts chargée d'évaluer l'impact des facteurs climatiques affectant la pêche et l'aquaculture dans le bassin versant du Tigre et de l'Euphrate (novembre 2012). Ces efforts ont débouché sur la mise en place d'un programme de coopération régionale sur le terrain; ce programme, intitulé «Policy Perspectives for the Water Use of the Shatt al-Arab in Fisheries and Aquaculture for Sustainable Food Security» (Perspectives d'utilisation des ressources en eau du bassin Shatt al-Arab par le secteur de la pêche et de l'aquaculture au service d'une sécurité alimentaire durable), vise à réduire la vulnérabilité face aux effets du climat et de la salinisation.
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>13. Aider les États Membres à remédier aux problèmes touchant les ressources naturelles suivant une perspective intégrée grâce à des études spécifiques et des analyses approfondies permettant d'élaborer et mettre en œuvre des politiques, stratégies et programmes nationaux pour atténuer les impacts du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs ateliers de renforcement des capacités s'adressant aux fonctionnaires techniques nationaux se sont tenus en 2012 et 2013 dans les domaines ci-après: évaluation de la situation foncière; gestion et aménagement du territoire; utilisation des outils de gestion des connaissances des meilleures pratiques de gestion durable des terres (WOCAT) et évaluation de la dégradation des sols dans les zones arides; et partage des connaissances sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques. • Des représentants des pays membres du réseau pour l'adaptation au changement climatique au Proche-Orient, au Moyen-Orient et en Asie centrale (NEMEDCA) ont participé à certains de ces ateliers. Par ailleurs, les pays ont tiré parti de l'Initiative pour des politiques nationales de gestion de la sécheresse, lancée par l'Organisation météorologique mondiale, la FAO et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. • L'Initiative régionale sur la raréfaction de l'eau permettra de faire avancer les travaux de l'Organisation sur la gestion des ressources naturelles et le changement climatique.
<p>14. Encourager la création d'un mécanisme de coordination régional qui pourrait prendre la forme d'un CSA régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les premières discussions sur ce point ont eu lieu à Djeddah avec l'Organisation de la coopération islamique et la Banque islamique de développement, ainsi que le Groupe thématique sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies. Il est prévu de poursuivre les discussions avec les autres partenaires concernés de la région.

<p>15. Organiser un atelier régional sur la sécurité alimentaire et la nutrition avant la trente-neuvième session du CSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un atelier régional multipartite de consultation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été organisé en septembre 2012. Les résultats de cet atelier ont été présentés à la session suivante du CSA, qui s'est tenue à Rome.
<p>16. Prêter une attention particulière et fournir l'appui technique nécessaire aux communautés vulnérables vivant dans des zones occupées ou touchées par des conflits ou des guerres</p>	<p><u>Soudan</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La mission d'élaboration de programme chargée de recenser les besoins essentiels en matière de redressement agricole et de développement dans le cadre de la Stratégie de développement du Darfour s'est rendue au Soudan en juin 2013. • Un projet sur les politiques et les capacités en matière de sécurité alimentaire, dont le financement sera assuré par l'Union européenne, a été élaboré. <p><u>Crise syrienne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Face à la crise syrienne, plusieurs évaluations des besoins en matière de sécurité alimentaire, des récoltes et de l'approvisionnement alimentaire ont été réalisées en 2012 et 2013 pour fournir les données factuelles permettant d'établir les priorités et de formuler la réponse de la FAO face aux effets de la crise. • Les répercussions de la crise syrienne sur la situation macroéconomique régionale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les moyens de subsistance agricoles des réfugiés, des rapatriés et des populations hôtes ont été évaluées en février 2013. • La Stratégie sous-régionale et le Plan d'action pour la Syrie, qui recensent les effets immédiats les plus importants et déterminent les interventions à moyen et long termes, ont été élaborés. • Les incidences de la crise syrienne sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance agricoles et les systèmes agroécologiques en Syrie

	<p>et dans les pays voisins seront examinées lors d'une manifestation parallèle qui se tiendra dans le cadre de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient.</p> <p><u>Cisjordanie et bande de Gaza</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La FAO continue d'apporter son soutien à la Palestine en faveur de l'amélioration de la production de denrées alimentaires au niveau des ménages, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la production de revenus, et du renforcement institutionnel en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention. Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, des fonds provenant de différents donateurs ont été mobilisés en faveur de nombreux projets. <p><u>Yémen</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les activités de la FAO dans les domaines de la coordination sectorielle et de la gestion des informations relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle reposant sur des données concrètes, notamment le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, ont contribué à mieux planifier et programmer les interventions.• Un projet relatif aux systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, dont le financement sera assuré par l'Union européenne, a été mis sur pied.• Un projet de coopération technique d'urgence ainsi que le versement de fonds d'urgence par le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires ont également été approuvés.
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>17. Appuyer l'élaboration d'une stratégie régionale en faveur de la sécurité alimentaire, qui serait complétée par un plan d'action</p>	<p>NERC/14/3.</p>
<p>18. Organiser une manifestation parallèle sur le Proche-Orient en marge de la trente-neuvième session du CSA en octobre 2012</p>	<p>La manifestation parallèle intitulée «priorités régionales en matière de sécurité alimentaire dans le contexte de la transition sociopolitique actuelle du Proche-Orient» s'est tenue le 17 octobre 2012, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.</p>
<p>19. Aider les pays à cartographier les actions en faveur de la sécurité alimentaire dans la région</p>	<p>Les travaux en vue de la mise en place de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire au Soudan et au Yémen ont débuté en 2013. Il est prévu d'aider la Mauritanie et les pays touchés par la crise syrienne à améliorer les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition.</p>

III. QUESTIONS DIVERSES	
RECOMMANDATION	OBSERVATIONS
20. Renforcer la collaboration avec l'ICARDA	<ul style="list-style-type: none"> • Une réunion de coordination entre la FAO et l'ICARDA, destinée à mettre en commun les informations sur les programmes et les priorités, s'est tenue le 22 novembre 2013 au Bureau régional de la FAO au Caire. • Une réunion régionale FAO/ICARDA intitulée «Conférence internationale sur l'eau et la sécurité alimentaire dans les zones arides» a été organisée en juin 2013. • L'ICARDA a également été un membre actif du comité directeur des journées Terre et Eau qui se sont tenues en décembre 2013. • Depuis 2013, la FAO est membre du comité directeur du programme de recherche du CGIAR sur les terres arides, dirigé par l'ICARDA, et participe à ses réunions. • Un protocole d'accord visant à institutionnaliser le partenariat entre la FAO et l'ICARDA est en cours d'élaboration.
21. Créer une Commission régionale des ressources génétiques	Neuf pays de la région (la République islamique d'Iran, Oman, le Liban, le Soudan, le Maroc, la Syrie, la Libye, la Jordanie et l'Iraq) se sont déclarés favorables à la création de la Commission des ressources génétiques.
22. Rétablir le poste de vulgarisation agricole au sein du Bureau régional pour le Proche-Orient	NERC/14/3
23. Mettre en œuvre le Programme de travail pluriannuel 2012-2015 de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	NERC/14/8